

CHAMPIONNATS NATIONAUX STEEPLE et HAIES

Samedi, le 22 juin 2019

Dudelange - Stade J.F. Kennedy - C.A.D.

Programme :

Minimes fém.	MF	: 300 m haies - 2.000 m steeple
Cadettes	CF	: 400 m haies - 2.000 m steeple
Juniors fém.	JF	: 400 m haies - 3.000 m steeple
Espoirs fém.	EF	: 400 m haies - 3.000 m steeple
Seniors fém.	SF	: 400 m haies - 3.000 m steeple
Minimes masc.	MM	: 300 m haies - 2.000 m steeple
Cadets	CM	: 400 m haies - 2.000 m steeple
Juniors masc.	JM	: 400 m haies - 3.000 m steeple
Espoirs masc.	EM	: 400 m haies - 3.000 m steeple
Seniors masc.	SM	: 400 m haies - 3.000 m steeple

Horaire :

15.00 h	400 m haies JM + EM + SM
15.15 h	400 m haies CM
15.30 h	400 m haies CF + JF + EF + SF
15.45 h	300 m haies MF
16.00 h	300 m haies MM
16.20 h	3000 m steeple JF/EF/SF
16.40 h	2000 m steeple MF/CF
16.55 h	2000 m steeple MM
17.15 h	2000 m steeple CM
17.30 h	3000 m steeple JM/ EM/SM

Inscriptions

Les inscriptions nominatives avec indication des meilleures performances réalisées entre le 01.01.2018 et le 17.06.2019 sont à adresser au plus tard le mardi 18.06.2019 à 24.00 heures

-> C.A.D.: e-mail : lorang@cadudelange.lu

-> F.L.A. : e-mail : inscription@outdoor2019 fla.lu

Les noms des juges sont à communiquer à l'organisateur ensemble avec les inscriptions.

Chambre d'appel

Tous les athlètes inscrits aux Championnats doivent confirmer leur participation au plus tard 60 min. avant le début de la course respective.

Modalités d'organisation

300 m haies

Si le nombre de concourants dépasse le nombre des couloirs, il y aura plusieurs finales. Dans ce cas le classement sera établi en fonction des temps réalisés indépendamment de la finale.

400 m haies

Si le nombre de concourants dépasse le nombre des couloirs, il y aura plusieurs finales. Dans ce cas le classement sera établi en fonction des temps réalisés indépendamment de la finale.

Réclamations

Article IAAF 146, voir au Guide FLA Piste 2019 sub « Lignes de conduite administratives et techniques »

-> Publication des résultats - Réclamations.

Imprévus Les cas non prévus par le présent règlement sont tranchés par le juge-arbitre de la réunion.